

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 13 septembre 2024  
Délibération n°2024-50**

L'an deux mille vingt quatre, le 13 septembre, à la salle du Conseil,  
à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil  
Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	11
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON,  
Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Marc GAYT, Sylvie  
JOUVE, Gilles KACZMAREK, Louis POMMIER, Jean Christophe  
PRORIOL arrivé après la question N°2, Bernard SOUTON et Gilles  
TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE, Monique LAGER et Josette POTUS.

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie  
JOUVE, Monique LAGER a donné procuration à Louis  
POMMIER et Josette POTUS a donné procuration à Gilles  
TRONCHON.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

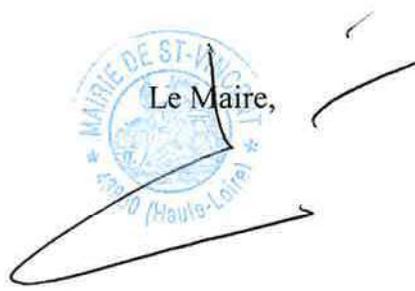
Date de convocation : 6 septembre 2024.

**Objet : Acte notarié – M. Mme Mejean.**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au bornage de leur parcelle, M. et Mme Mejean propose de céder à la commune la parcelle cadastrée D 1490 de 1a 35ca. En contre partie, la commune s'engage à aménager cette bande de terrain afin de sécuriser le passage des véhicules sur cette voie et de créer un accès sécurisé.

Le maire propose au Conseil de confier la rédaction de cet acte à l'office notarial de l'Emblavez.

Après en avoir discuté le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les documents afférents à cet acte mentionnée ci-dessus.

Le Maire,  


Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 24 SEP. 2024  
et publication le 24 SEP. 2024